

ENCADREMENT DES ACTIVITES ET CAMPS ECLAIREUR ET GUIDE: QUOTAS DE CHEFS ET DE CEP SELON LES EFFECTIFS ET LA DUREE

Branches Eclaireur et Guide (Louveteaux - Jeannettes voir tableau spécifique)														A partir de 50 mineurs: age du chef de camp = 21 ans.														Dossier de camp SUF	Avec déclaration J&S					
NB MINEURS		1 à 6				7 à 20				21 à 30				31 à 40				41 à 60 après avis Equipe nationale				61 à 72 après avis équipe nationale												
NB JOUR	NB NUIT	AFPS	CU	Assistant	T	AFPS	CU	Assistant	T	AFPS	CU	Assistant	T	AFPS	CU	Assistant	T	AFPS	CU	Assistant	T	AFPS	CU	Assistant	T									
		CEP2	CEP1	SF		CEP2	CEP1	SF		CEP2	CEP1	SF		CEP2	CEP1	SF		CEP2	CEP1	SF		CEP2	CEP1	SF										
SORTIE	1 jour	0	0	1	0	1	0	0	1	1	2	1	0	2	1	3	0	0	2	2	4	0	1	2	2	5	0	1	3	2	6	Pas de dossier de camp pour un WE	oui programme transmis à DDJS et déclaration dans fiche complémentaire trimestre.	
	2-3 j	1 ou 2	1	0	1	0	1	1	0	1	1	2	1	0	2	1	3	1	0	2	2	4	1	1	2	2	5	1	1	3	2			6
CAMP	4 jours et +	3 et +	1	1	0	1	2	1	1	1	1	3	1	1	1	2	4	1	1	2	2	5	1	1	2	3	6	1	1	3	3	7	obligatoire pour un camp dès la 3° nuit, à transmettre au plus tard 1 mois 1/2 avant le départ.	oui avec fiche complémentaire respondante à la période du camp

CU = Chef (cheftaine) d'Unité.
 SF = sans formation & Stagiaire avec au maximum 20% de l'effectif de la maîtrise sans formation,
 Stagiaire = Chef dans la communauté des chefs qui suit l'unité dans l'année.
 T = nombre total de chefs